

Liste des pièces exigées pour qualification PGES des entreprises unipersonnelles forestières (EUF) (voir [cahier de charges](#) pour détails de chaque exigence)

Le fait qu'un document obligatoire listé plus bas ne soit pas disponible au moment de la demande n'est pas acceptable. Le travailleur unipersonnel doit les faire parvenir à Forevia seulement lorsqu'il les a tous en main.

Première année VS années subséquentes

Certaines pièces justificatives font référence à des bilans, contrats ou registre provenant du travail de l'année précédente. D'autre concernant la fiscalité ne sont évidemment pas disponibles à la première année d'existence d'une nouvelle entreprise. Il est acceptable que le candidat à la qualification n'ait pas ces documents la première année. Une fois qualifié, lorsqu'il obtient des contrats, le sous-traitant unipersonnel doit s'assurer d'utiliser et remplir les bilans et registres, qu'il devra présenter à partir de la 2^e année. Le sous-traitant doit toujours s'assurer de conserver toutes les pièces pour sa vérification de l'année suivante.

Gabarits disponibles

Pour les exigences 4.1.4 et 4.8.2, le candidat peut créer et utiliser ses propres documents, ou peut choisir d'utiliser les gabarits proposés par Forevia (disponibles sur demande).

Exigence du cahier de charges	Preuves documentaires	X = requis	
		Année 1	Année 2+
4.1.2	Enregistrement au Registraire des entreprises du Québec (REQ) . Une capture d'écran ou une impression de la page de votre entreprise sur le site du Registraire des entreprises du Québec sont acceptées.	X	X
	Inscription aux taxes TPS et TVQ). Une capture d'écran ou une impression du résultat de votre inscription aux taxes sur le site de l'Agence de revenu du Canada et de Revenu Québec sont acceptées. Cette preuve est facultative selon le seuil de facturation minimum.	X	X
	Attestation de conformité fiscale (Québec), disponible sur votre dossier d'entreprise . Non applicable pour une nouvelle entreprise qui a moins d'une année d'existence.	X	X
	Plus récent avis de cotisation provincial et fédéral disponible (vous les trouvez en ligne sur les sites de Revenu Québec et Mon Dossier à l'ARC). Non applicable pour une nouvelle entreprise qui a moins d'une année d'existence.	X	X
	Rapport de taxes TPS TVQ (vous les trouvez en ligne sur les sites de Revenu Québec et Mon Dossier à l'ARC)	X	X

Exigence du cahier de charges	Preuves documentaires	X = requis	
		Année 1	Année 2+
	Relevés mensuels des 12 derniers mois du compte bancaire de l'entreprise en format PDF (ou depuis l'ouverture du compte si moins de 12 mois)	X	X
4.1.4	Désignation écrite signée et datée par le responsable du PGES. Gabarit à remplir disponible sur demande.	X	X
4.1.7	Si votre numéro d'assurance sociale (NAS) fournit dans le formulaire de demande initial commence par « 9 », vous devez nous faire parvenir le permis de travail valide pour Travailleur agricole ou forestier saisonnier.	X	X
4.2.1 4.2.2	Entente signée régissant les travaux de l'année précédente attribués par les clients de l'EUF. Il s'agit du contrat que vous avez signé avec votre client avant de commencer les travaux l'an dernier, et qui contient toutes les informations exigées à 4.2.1 ou 4.2.2 (voir 4.2.1 et 4.2.2 dans le Cahier des charges pour la liste des informations exigées)		X
4.2.3 et 4.2.4	Rapport préparé par votre client décrivant les travaux que vous avez réalisés l'année précédente et qui contiennent les informations exigées par 4.2.3 et 4.2.4.		X
4.3 et 4.4	Registre des clients de l'année précédente couvrant les éléments exigés à 4.3.1 et 4.4.1		X
4.6.1 et 4.6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Preuve d'enregistrement à la CNESST • Le dernier avis de cotisation ou preuve de paiement de la CNESST 	X	X
4.6.3	Facture de l'année en cours et dernier rapport de visite de PRÉVIBOIS (si applicable)		X
4.8.2	Grille de vérification complétée de la conformité des équipements (débroussailleuses) et des EPI et ce, pour chacun des mois d'opération. Gabarit à remplir disponible sur demande. À la première demande il est normal que votre grille n'ait pas encore été remplie/utilisée. Dans ce cas simplement fournir la grille que vous comptez utiliser.	X	X